
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
Réunion régulière

Date : le jeudi 26 mai 2022
Heure : 11 h 30
Endroit : Visioconférence (Zoom)

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2022 – annexe B1
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 avril 2022

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – rapport oral

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences – aucun rapport
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – aucun rapport
F3. École technique et professionnelle – aucun rapport
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé – aucun rapport
F5. Division de l'éducation permanente – annexe F5
F6. Direction des services aux étudiants – aucun rapport

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction – aucun rapport
G2. Comité d'étude des cours et des programmes – annexes G2.a, G2.b et G2.c
G3. Comité de la bibliothèque – aucun rapport
G4. Comité d'appel – aucun rapport
G5. Comité de mérite – annexe G5
G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche – annexes G6.a, G6.b, G6.c et G6.d

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun rapport.

Section I : HUIS CLOS

- I1. Comité de mérite

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

J1. Rapport en date du 18 mai 2022 – annexe J1

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le jeudi 23 juin 2022 de 10 h à 11 h 30 par visioconférence. Les rapports annuels des unités et des comités permanents du Sénat seront présentés.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 21 avril 2022 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Sophie Bouffard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Michelle Kambire, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cora-Andrée Martin, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Bertrand Pauget, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Ndeye Rokhaya Gueye, Geneviève Roy-Wsiaki, Marie-Claude Simpson, Beydi Traoré, Rita Umeh Okoyeocha, Christian Violy, Faiçal Zellama

Absences motivées : Aileen Clark, Richard Fréchette, Christian Perron, Jules Rocque

Absences : Tamunotelema Gbobo, Anne-Marie Maupertuis

Personne-ressource : Debra Radi

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0422-1 PROPOSITION : Florette Giasson / Bertrand Pauget

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 21 avril 2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 février 2022

SÉNAT-0422-2 PROPOSITION : Christian Violy / Latifa Koussih

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat en date du 24 février 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 24 février 2022
Aucun.

B3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 mars 2022

SÉNAT-0422-3 PROPOSITION : Danielle de Moissac / Mélanie Cwikla

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Sénat en date du 18 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Jeff Leclerc rejoint la réunion à 11 h 40.

B4. Suivi au procès-verbal de la réunion extraordinaire du Sénat du 18 mars 2022.
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice
La rectrice commente brièvement son rapport écrit et souligne les points suivants :

- Une table-ronde provinciale a eue lieu le 17 mars dernier, à laquelle l'USB a participé, visant à découvrir comment les institutions postsecondaires du Manitoba peuvent mieux répondre aux besoins des étudiants d'ascendance autochtone.
- La rectrice fait un survol du financement ponctuel reçu du fédéral pour trois initiatives. Ce financement provient de fonds complémentaires de Patrimoine canadien mis en place pour appuyer les établissements postsecondaires de la minorité.
- La rectrice, accompagnée du vice-recteur à l'administration et aux finances et la directrice des finances, a participé à la consultation de la province sur l'élaboration d'une politique sur les frais de scolarité et les frais d'étudiants.

Une discussion s'ensuit.

C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Le vice-recteur signale au Sénat que tous les changements curriculaires universitaires adoptés par le Sénat en janvier dernier ont été approuvés par les différents Comités du Sénat de l'Université du Manitoba en mars. Selon lui, le fait que toutes les propositions universitaires adoptées par le Sénat sont approuvées chaque fois par le Sénat de l'Université du Manitoba est un indicateur de la qualité et de la rigueur des propositions avancées par l'USB, mais il tient également à signaler que la qualité des propositions collégiales que le CECP soumet au Sénat est tout aussi grande. Le vice-recteur remercie les unités d'enseignement, ainsi que le CECP, d'assurer ensemble la préparation de propositions solides, complètes et bien pensées. Il remercie également l'adjointe au vice-rectorat de l'important appui administratif qu'elle offre auprès des unités d'enseignement et du CECP dans le cadre de la révision curriculaire.
- Le vice-recteur signale ensuite au Sénat que l'Université vient d'obtenir une subvention de 50 000 \$ auprès du Programme des Chaires de recherche du Canada et du Secrétariat interorganismes des trois conseils subventionnaires fédéraux, laquelle servira en 2022-23 à appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). Il s'agit désormais de mettre sur pied le Comité directeur responsable de la mise en œuvre du plan d'action ÉDI.
- Le vice-recteur indique également aux sénatrices et aux sénateurs que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada vient de confirmer la subvention institutionnelle qu'il accorde à l'Université pour la période 2022-2025. Alors que la subvention institutionnelle pour la période précédente (2017-2021) était de 15 000 \$ par année, elle sera d'environ 25 000 \$ par année pour les trois prochaines années. La subvention institutionnelle est calculée en partie en fonction de la valeur financière des subventions que les chercheurs de l'USB obtiennent auprès des trois conseils subventionnaires fédéraux. Si la subvention institutionnelle de l'USB augmente ainsi, c'est grâce au succès grandissant de ses chercheurs auprès des conseils subventionnaires, et les appuis que l'établissement leur fournit.

Ndeye Rokhaya Gueye rejoint la réunion à 11 h 51.

Section D : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

D1. Modifications proposées aux Statuts et règlements du Sénat

Tel que stipulé à Article 10.2 des Statuts et règlements du Sénat de l'USB, tout amendement proposé à ces derniers requiert un avis d'au moins quatorze (14) jours. Les modifications proposées ont été envoyées aux sénateurs le 7 avril 2022 ce qui respecte l'article en question. Le comité de direction du Sénat présente les propositions suivantes pour approbation par le Sénat.

Modification de la composition des comités de direction

Les précisions suivantes sont ajoutées à la proposition présentée à l'annexe D1 : au point 7.6.2.1 *Composition*, voir à mettre les puces alphabétiques à jour et ajouter *et de programme* à c) la

directrice ou le directeur de chaque École professionnelle et au point 7.6.3.1 *Composition* b) ajouter *académique* après coordinateur remplacer le mot *Département* par programme .

SÉNAT-0422-4 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Bertrand Pauget

Que le Sénat uniformise la composition de tous les comités de direction des unités en suivant la proposition soumise par le Conseil pédagogique de la FAFS et que ces changements soient intégrés aux Statuts et règlements du Sénat avec les modifications à apporter.

1 contre
1 abstention
ADOPTÉE

SÉNAT-0422-5 PROPOSITION : Florette Giasson / Danielle de Moissac

Personne-ressource pour tous les comités du Sénat
Que le secrétaire général ou la secrétaire générale agisse à titre de personne-ressource, sans droit de vote, pour tous les comités permanents du Sénat et que ceci soit ajouté dans les Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

SÉNAT-0422-6 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Bertrand Pauget

Composition du Comité de la bibliothèque
Que le Sénat modifie la composition du Comité de la bibliothèque pour inclure les membres du corps professoral élus par le Sénat, sur recommandation des Conseils pédagogiques.

ADOPTÉE

Jouwairia Lahboub-Daayf et Beydi Traore rejoignent la réunion à 11 h 59.

SÉNAT-0422-7 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault

Composition du Comité d'appel
Que le Sénat maintienne le statu quo quant à la composition du Comité d'appel, comme décrit à l'article 9.3.2 des Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Journée Savoir : le doyen remercie le comité organisateur, Patrick Noël, Bilkiss Issack et tous les collègues impliqués. Il félicite l'étudiante récipiendaire du 1^{er} prix pour les sciences humaines et naturelles, Zara Toupin Ramlal.
- Cycle académique : les cours sont terminés, la période d'examen et les corrections commencent, de même que les sanctions de plagiat. La conception de l'horaire de l'an prochain est amorcée.
- Rénovation du laboratoire de chimie : tenue d'une deuxième rencontre départementale pour gérer et minimiser l'impact des travaux sur les activités académiques

F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Enfin, le projet de traduction juridique, financé par Justice Canada, a connu des ralentissements. La livraison des cours a pris du retard. Par conséquent, un appel à une firme externe a été fait afin de terminer le travail dans le temps prévu et apporter un renfort aux équipes travaillant déjà sur le projet.

F3. École technique et professionnelle

Aucun rapport.

F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Aucun rapport.

F5. Division de l'éducation permanente
Aucun rapport.

F6. Direction des services aux étudiants
Aucun rapport.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Bureau de direction

Horaires des cours

SÉNAT-0422-8 **PROPOSITION** : Bertrand Pauget / Latifa Koussih

Que le Sénat uniformise l'approbation des horaires de l'année et autorise les décanats et les directions académiques à approuver tous les horaires de cours, incluant ceux de l'intersession.

ADOPTÉE

G2. Comité d'étude des cours et des programmes
Aucun rapport.

G3. Comité de la bibliothèque
Aucun rapport.

G4. Comité d'appel
Aucun rapport.

G5. Comité de mérite
Rapport reçu à titre d'information.

G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Le président du Comité, Peter Dorrington, indique aux sénatrices et aux sénateurs que le comité s'est réuni pour la première fois de l'année 2021-22 le 17 mars dernier. Il s'agissait de revoir ensemble le Plan stratégique de recherche 2020-25 (PSR), afin d'en assurer une compréhension commune et de confirmer le stade d'avancement des différentes stratégies institutionnelles prévues. Le Comité se réunira le 22 avril afin de reprendre l'élaboration du plan pour la mise en œuvre du PSR, et cela à partir de l'ébauche préparée par les éditions précédentes du Comité.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

H1. Rapport de la rencontre du 22 mars 2022
Christian Perron, directeur du recrutement et des services aux étudiants et aux étudiantes a fait une présentation intitulée *Projet engagement et bien-être – 2020 : Jeunesse d'expression française au Manitoba*. Le procès-verbal de la rencontre sera sur le partage et au site web suite à son approbation à la prochaine rencontre du Bureau des gouverneurs.

Section I : HUIS CLOS

SÉNAT-0422-9 **Proposition** : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault
Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 25.

ADOPTÉE

- I1. Prix d'excellence en recherche
- I2. Comité de mérite

SÉNAT-0422-10 **Proposition** : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault
Que le Sénat retourne en session régulière à 12 h 41.

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- l1. Le rapport en date du 2 mars et du 6 avril 2022 est reçu à titre d'information.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 26 mai 2022** à 11 h 30 par visioconférence.

Une réunion du Sénat a été ajoutée le **jeudi 23 juin à 10 h** afin de recevoir les rapports annuels.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Carmen Roberge propose la levée de la séance à 12 h 42.

La présidente,

La secrétaire générale,

Sophie Bouffard

Debra Radi

Rapport de la rectrice
Réunion du Sénat du 22 mai 2022

1. Consultation de la province en lien avec le projet de Loi 33

Comme vous le savez, la province tient des consultations qui mèneront à l'élaboration d'une politique sur les frais de scolarité et les frais d'étudiants en vertu de la Loi modifiant la loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire. Une brève mise à jour sera offerte lors de la réunion du Sénat du 26 mai 2022.

2. Consultations de la province pour la mise en place d'un nouveau cadre de reddition de comptes pour les établissements postsecondaires

Le 9 mai dernier, le gouvernement manitobain a annoncé le lancement de consultations à l'échelle du système sur le nouveau cadre de reddition des comptes des établissements d'enseignement postsecondaire, cadre qu'il souhaite mettre en place pour l'année universitaire 2023-2024. Des précisions seront offertes lors de la réunion du Sénat du 26 mai 2022.

Lien vers le communiqué de presse :

<https://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=54379&posted=2022-05-09>

3. Collation des grades 2022

Après deux ans de pandémie, nous sommes ravis de pouvoir célébrer le couronnement du succès de nos finissants et finissantes de l'année 2021-2022 dans le cadre de cérémonies qui auront lieu en présentiel à la Cathédrale de Saint-Boniface. Afin de réduire le nombre de personnes qui se réuniront pour cette occasion, trois cérémonies sont prévues cette année.

Les deux cérémonies de collation des grades à l'intention des diplômés et diplômées de programmes universitaires auront lieu le lundi 13 juin 2022.

- Lundi 13 juin 2022 à 12 h : tous les programmes de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences
- Lundi 13 juin 2022 à 15 h : tous les programmes de la Faculté d'éducation et des études professionnelles

La cérémonie de collation des grades à l'intention des diplômés et diplômées de l'École technique et professionnelle et de l'École des sciences infirmières et des études de la santé aura lieu le mardi 14 juin 2022 à 13 h.

4. L'Ordre du Manitoba décerné à un ancien de l'USB

M. Alix Jean-Paul, diplômé de l'Université de Saint-Boniface (B.Ed. 1979, B.A. 1981 et M.Ed. 1991), sera décoré de l'Ordre du Manitoba à la cérémonie d'investiture officielle qui aura lieu le jeudi 14 juillet 2022.

Lien vers le communiqué : <https://www.manitobalg.ca/des-manitobains-dexception-vont-recevoir-lordre-du-manitoba-7/?lang=fr>

5. Protocole d'entente

L'Université de Saint-Boniface a renouvelé son protocole d'entente avec le Centre de recherche et de formation en sciences de l'éducation et d'interventions psychologiques (CREFI-Haïti) pour une période de cinq ans. Il s'agit d'une troisième entente consécutive entre l'USB et le CREFI-Haïti, dont l'objectif est d'encourager les échanges et la collaboration dans le domaine de l'apprentissage et la recherche et de favoriser le progrès et la diffusion des connaissances entre les deux établissements.

6. Plan stratégique 2021-2026 : Forums consacrés aux plans opérationnels

En septembre 2021, je vous annonçais que nous entamions le processus d'élaboration des plans opérationnels de notre plan stratégique 2021-2026, *Une force de changement* (ustboniface.ca/forcedechangement).

Avec l'appui des cadres supérieurs, nous avons créé quatre comités de travail, c'est-à-dire un comité pour chaque axe, composés de membres de la direction et dont le mandat était de faire un état des lieux ainsi que de cerner les principaux indicateurs de performance et les cibles à atteindre, de même que des recommandations de stratégies qui guideront nos actions pour les prochaines années.

Malgré le retard accusé en raison des différents soubresauts causés par la pandémie, de même que l'énergie déployée pour répondre aux occasions de financement qui se sont présentées entre octobre 2021 et mars 2022, les résultats des travaux préliminaires sont prêts à être présentés.

Nous sollicitons maintenant votre vive participation dans la prochaine étape de ce processus en vous demandant d'ajouter vos voix, vos idées et vos contributions.

Merci à ceux et à celles qui ont participé aux forums tenus les 12, 17 et 24 mai.

Il reste maintenant qu'un forum, celui consacré à l'axe 1 qui risque d'intéresser grandement les membres du Sénat.

- Vendredi 27 mai de 12 h 30 à 14 h : Axe 1 Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

Ces rencontres ont déjà permis de faire des remue-méninges constructifs et inspirants pour identifier et valider les éléments de base sur lesquels s'articulera notre partition commune afin de réaliser ensemble cette vision d'avenir pour notre établissement.

L'information partagée lors de ces forums est disponible sur le partage (H), sous la rubrique « plan stratégique 2021-2026 ».

Rapport DEP/SPL/CRFJ — mai 2022

Présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Reconnaissant que le travail se poursuit actuellement pour finaliser le plan opérationnel du nouveau plan stratégique, les rapports 2021-2022 offrent un aperçu des activités de la Division de l'éducation permanente (DEP), du Service de perfectionnement linguistique (SPL) et du Centre de ressources en français juridique (CRFJ) qui s'inscrivent dans les grands axes du plan 2021-2026 de l'Université de Saint-Boniface.

AXE 1 — Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

L'École de langues de la DEP

Le nombre d'inscriptions est semblable à celui de l'an dernier, mais les inscriptions pour l'espagnol sont montées en flèche ce printemps, ce qui montre encore une fois à quel point les cours à distance sont fort appréciés de la clientèle adulte. En date du 19 mai 2022, voici le portrait des inscriptions pour la session de printemps.

	Printemps 2022	Printemps 2021	Printemps 2020	Printemps 2019
Español	41	22	19	75
FPF (anciennement PFL ₂)	38	44	0	19
Perfectionnement	6	9	13	15
Français oral	139	138	100	144
Le français en milieu de santé	78	89	46	59
CLIC (Cours de langue pour immigrants au Canada)	156	110	68	30
Mini-FIT	38	28	21	29
TOTAL	480	440	267	371

Service de perfectionnement linguistique (SPL)

Tutorat à distance et évaluations linguistiques

Le SPL a administré environ le même nombre d'évaluations écrites que l'année précédente pour les futurs étudiants de l'USB. À noter que depuis 2020, aucun membre de la population étudiante n'a choisi de faire la reprise pour pouvoir recevoir une attestation de mérite.

Évaluations langagières : Faculté d'éducation USB et autres Facultés

	2022	2021	2020	2019
Test de maîtrise du français écrit USB (pour l'admission de l'année suivante)	99	99	85	93
Test d'expression orale USB (pour l'admission de l'année suivante)	108	109	84	94

Reprise du test de maîtrise du français écrit (pour les étudiants déjà inscrits à l'USB)	0	0	11	11
Reprise du test d'expression orale USB (pour les étudiants déjà inscrits à l'USB).	0	0	4	4

Financement de l'Association des collègues et des universités de la francophonie canadienne [ACUFC] — ateliers d'échange DSFM/DEP

Grâce à l'appui financier de l'ACUFC, le SPL offre quatre ateliers d'échange entre la DSFM et l'USB dans la semaine du 16 mai, accueillant une trentaine de participants. Un comité d'aiguillage, formé de deux membres du personnel enseignant de la DSFM, deux membres du corps professoral de l'USB et aussi d'une représentation du Bureau de l'éducation française a travaillé avec le SPL afin de préparer le contenu des ateliers. Suivant un appel de propositions, le SPL a retenu les services de Consultation Gisèle Barnabé pour assurer l'animation et la préparation du rapport de synthèse. Une vingtaine d'individus ont participé aux ateliers du 16 mai sur le bien-être linguistique et les profils d'entrée et de sortie. Plus de dix individus sont inscrits aux ateliers du 20 mai qui portent sur l'enseignement de la langue et les stratégies de collaboration.

Testage Évaluation des compétences cliniques

Le SPL a procédé à la formation de deux nouvelles candidatures pour mener des évaluations. L'équipe comprend maintenant quatre [4] membres de l'équipe d'évaluation. Le processus d'intégration avance rapidement et les nouveaux membres de l'équipe mènent déjà des évaluations de compétences cliniques.

AXE 2 — Renforcement du positionnement stratégique

La DEP et le SPL s'efforcent de faire rayonner l'USB par leur participation à divers, activités, comités et organisations à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Représentation nationale

Aileen Clark a participé à la rencontre du Réseau national de formation en justice [RNFJ] le 30 mars 2022 en mode virtuel. Elle a également participé à des discussions les 12 et 13 avril 2022 pour préparer le prochain plan d'action 2023-2028 pour le RNFJ. De même, elle a représenté l'USB lors des consultations sectorielles avec le ministère de la Justice portant sur le langage du droit [le 14 avril] ainsi que sur la terminologie et la formation continue [le 20 avril] pour les individus qui œuvrent dans le domaine de la justice.

Angela Neufeld, coordonnatrice à la Division de l'éducation permanente, a été nommée au Newcomer Language Advisory Body [NLAB], une initiative du ministère d'Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada [IRCC] pour faire entendre divers intervenants sur les sujets qui touchent les compétences langagières, et ce dans le cadre de l'établissement d'individus nouvellement arrivés au Canada.

Aileen Clark a été nommée au comité exécutif de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française [ACDEAULF] dont l'USB est membre.

Représentation et activités communautaires et provinciales

Aileen Clark participe au Groupe de travail contre le racisme sous la direction du Réseau en immigration francophone du Manitoba [RIF]. La rencontre la plus récente a eu lieu le 9 mai 2022. Elle continue également de siéger au RIF au comité directeur et au groupe de travail sectoriel sur la formation et l'éducation.

Aileen Clark a participé à titre de juge pour le Concours d'art oratoire de Canadian Parents for French en mai 2022.

AXE 3 — Modernisation et pérennité institutionnelles

Le Service de perfectionnement linguistique procède en ce moment à la mise à l'essai d'outils de « mémoires » de traduction. Le SPL souhaite pouvoir arrêter son choix sur une mémoire au cours des prochains mois.

AXE 4 — Rehausser le mieux-être sur le campus

Aileen Clark a terminé une formation de huit semaines sur la Réduction du stress par la pleine conscience [MBSR] visant à soutenir son approche de gestion par la pleine conscience, et ce, en vue d'encadrer et d'appuyer ses équipes administratives dans leur bien-être en milieu de travail.

La Division de l'éducation permanente a lancé un babillard d'empathie du 2 au 6 mai dans le cadre de la semaine sur la santé mentale.

*Aileen Clark, directrice de la DEP, du SPL et du Centre de ressources en français juridique
Soumis au Sénat de l'USB le 19 mai 2022.*

Procès verbal
Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

Le vendredi 6 mai 2022, de 9h30 à 15h15

Local 0616

Présences : Hélène Archambault, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Gines Combiadakis, Mélanie Cwikla, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Christine Mahé-Napastiuk, Bertrand Pauget, Debra Radi, Darcelle Vigier, Lindsay Waters

Absences : Nicolas Bouffard, Sanleguiba Djark, Blandine Kapita-Kama, René Piché, Anne Sechin, Jacques-Allan Teyssandier

Président par intérim : Peter Dorrington,

Personne-ressource : Debra Radi
Secrétaire d'assemblée : Nicole Legal

AVIS

La documentation relative à cette réunion se trouve à l'endroit suivant : **Membres du personnel** : H:\CECP\2021-2022\6 mai 2022 **Étudiants** : G:\CECP\2021-2022\6 mai 2022.

1. Ouverture de la séance

Le président par intérim souhaite la bienvenue aux membres. Il leur explique qu'à cause d'une absence motivée, Anne Sechin n'est pas en mesure d'assurer la présidence de la rencontre. Il demande aux membres du Comité s'ils l'autorisent à le faire à la place de Mme Sechin. Les membres signifient leur accord.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président par intérim propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ par consensus

3. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 7 janvier 2022

Le président invite le Comité à adopter le procès-verbal, tel que présenté.

H. Archambault/B. Pauget
ADOPTÉE

4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion tenue le 7 janvier 2022

Le président par intérim indique aux membres que le Sénat a adopté en janvier dernier toutes les propositions curriculaires que le Comité lui avait recommandées à la suite de la rencontre du 7 janvier dernier. Il signale également que les différents comités pertinents du Sénat de l'Université du Manitoba ont par la suite recommandé l'adoption de toutes les propositions curriculaires universitaires à leur Sénat.

Le président par intérim rappelle aux membres que le CECP avait décidé lors de sa rencontre du 7 janvier dernier de créer un comité *ad hoc* afin d'examiner la possibilité de mieux aligner certains besoins et règlements au niveau des rencontres du CECP. Il demande aux membres du comité *ad hoc* s'ils avaient eu l'occasion de se rencontrer depuis la dernière rencontre du CECP. Les membres concernés indiquent qu'ils ne se sont pas encore réunis, mais qu'ils comptent toujours le faire.

5. Propositions de l'École technique et professionnelle

A. Certificat d'auxiliaire d'enseignement

- 1.1 Introduction de cours (AE 101, AE 102, AE 103, AE 104, AE 105, AE 106, AE 107, AE 108, AE 109, AE 110, AE 111, AE 112)

Louise Laflèche et Rita Bourgeois, les expertes-conseils ayant appuyé l'élaboration des cours en question, ainsi que le Certificat dont ils font partie, se joignent virtuellement à la rencontre. La directrice de l'ETP explique aux membres que l'USB a reçu des fonds de Patrimoine canadien pour étudier de faisabilité d'un Certificat d'auxiliaire d'enseignement, et ensuite pour l'élaborer et le mettre sur pied. Elle signale aux membres qu'il n'existe pas de programme en français au Manitoba servant à former les auxiliaires d'enseignement à œuvrer dans des contextes scolaires francophones et immersifs. Si le Certificat est approuvé, l'ETP visera de façon prioritaire les auxiliaires déjà en poste. Pour mieux rejoindre ce public, les cours seraient offerts en blocs de deux semaines, surtout en fin de journée et en fin de semaine. L'ETP compte offrir les cours de façon bimodale, afin de rejoindre les étudiant.e.s au rural. L'ETP souhaite lancer le Certificat en septembre 2023.

Que le CECP recommande au Sénat l'introduction des cours AE 101 *Rôles et responsabilités des auxiliaires d'enseignement*, AE 102 *Apprenants divers*, AE 103 *Compétences culturelles*, AE 104 *Communications*, AE 105 *Stratégies d'intervention*, AE 106 *Besoins particuliers des élèves*, AE 107 *Appuis à l'apprentissage*, AE 108 *Littératie et numératie en salle de classe*, AE 109 *Aide physique*, AE 110 *Technologies d'assistance*, AE 111 *Stage I*,

AE 112 Stage II, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du Bureau des gouverneurs et de celle du ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration.

M. Cwikla/L. Waters
ADOPTÉE

1.2 Proposition d'introduction de programme

Que le CECP recommande au Sénat la création d'un *Certificat d'auxiliaire d'enseignement*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du Bureau des gouverneurs et de celle du ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration.

M. Cwikla/B. Pauget
ADOPTÉE

6. Faculté d'éducation et des études professionnelles

A. École de traduction

1.1 Introduction de cours (TRAD 4503, TRAD 4511, TRAD 4521, TRAD 4533, TRAD 4543, TRAD 4601, TRAD 4611, TRAD 4621, TRAD 4631, TRAD 4641)

La directrice de l'École de traduction se joint à la rencontre. Le doyen de la FEPP explique que l'USB a reçu des fonds de Justice Canada afin de médiatiser les 10 cours nécessaires pour l'offre en ligne d'une concentration de 30 crédits en traduction juridique, et cela au sein du *Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction (par Internet)*. Justice Canada a accordé ces fonds à l'USB afin de répondre, à l'échelle nationale, au besoin de traductrices et de traducteurs dans le domaine juridique. Si les cours et la concentration sont approuvés, il s'agirait de la seule formation de premier cycle au Canada en traduction juridique. L'Université est actuellement en train de médiatiser les 10 cours en question.

Que le CECP recommande au Sénat d'adopter la proposition d'ajout de cours, TRAD 4503 *Traduction juridique : Textes législatifs et réglementaires*, TRAD 4511 *Traduction juridique : Textes officiels*, TRAD 4521 *Traduction juridique : Décisions judiciaires*, TRAD 4533 *Traduction juridique : Textes du droit des affaires*, TRAD 4543 *Traduction juridique : Doctrine*, TRAD 4601 *Culture juridique : Méthodologie et introduction aux systèmes juridiques*, TRAD 4611 *Culture juridique : Initiation au droit public*, TRAD 4621 *Culture juridique : Droit pénal et criminel*, TRAD 4631 *Culture juridique : Droit des affaires*, TRAD 4641 *Culture juridique : Droit de la famille*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise

en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba et de celle du Bureau des gouverneurs.

B. Pauget M. Cwikla
ADOPTÉE

1.2 Modification de programme

Que le CECF recommande au Sénat la création de la concentration *Formation initiale en traduction juridique* au sein du *Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction (par Internet)*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba et de celle du Bureau des gouverneurs.

B. Pauget/ M. Cwikla
ADOPTÉE

B. Propositions de la Faculté d'éducation

Le doyen de la FEEP explique aux membres qu'il s'agit de modifier une exigence académique en lien avec les critères d'admission au *Baccalauréat en éducation*, conformément à de nouvelles exigences établies par le Bureau des brevets. Les candidat.e.s ayant suivi certaines ou toutes leurs études postsecondaires à l'extérieur du Canada ou des États-Unis devront désormais obtenir une évaluation ICAP (cours par cours) auprès de *World Education Services* et la soumettre au Registrariat dans le cadre de leur demande d'admission.

Que le CECF recommande au Sénat la modification des exigences académiques en lien avec les critères d'admission au *Baccalauréat en éducation*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba.

7. Calendrier régissant le processus d'approbation académique

Déposé à titre d'information.

8. Calendrier d'évaluation des programmes d'études

Le président par intérim présente le calendrier, tel que mis à jour, et invite le Comité à l'adopter.

Que le CECF recommande au Sénat l'adoption du calendrier d'évaluation des programmes d'études.

L. Waters/H. Archambault
ADOPTÉE

9. Autres affaires

10. Date de la prochaine réunion (6 janvier 2023)

11. Levée de la séance (15h15)

ATTENTION : Dans le but de sauver quelques arbres si essentiels au captage du carbone, aucun document imprimé ne sera disponible à la réunion. Prière d'apporter vos propres documents ou mieux, les versions électroniques des documents.



AVIS

La documentation relative aux propositions se trouve à l'endroit suivant :

Membres du personnel : H:\CECP\2021-2022\6 mai 2022

Étudiants : G:\CECP\2021-2022 mai 2022

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours AE 101 *Rôles et responsabilités des auxiliaires d'enseignement*, AE 102 *Apprenants divers*, AE 103 *Compétences culturelles*, AE 104 *Communications*, AE 105 *Stratégies d'intervention*, AE 106 *Besoins particuliers des élèves*, AE 107 *Appuis à l'apprentissage*, AE 108 *Littératie et numératie en salle de classe*, AE 109 *Aide physique*, AE 110 *Technologies d'assistance*, AE 111 *Stage I*, AE 112 *Stage II*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du Bureau des gouverneurs et de celle du ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration.

Que le Sénat adopte la proposition de création d'un *Certificat d'auxiliaire d'enseignement* telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation du Bureau des gouverneurs et de celle du ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration.

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours TRAD 4503 *Traduction juridique : Textes législatifs et réglementaires*, TRAD 4511 *Traduction juridique : Textes officiels*, TRAD 4521 *Traduction juridique : Décisions judiciaires*, TRAD 4533 *Traduction juridique : Textes du droit des affaires*, TRAD 4543 *Traduction juridique : Doctrine*, TRAD 4601 *Culture juridique : Méthodologie et introduction aux systèmes juridiques*, TRAD 4611 *Culture juridique : Initiation au droit public*, TRAD 4621 *Culture juridique : Droit pénal et criminel*, TRAD 4631 *Culture juridique : Droit des affaires*, TRAD 4641 *Culture juridique : Droit de la famille*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba et de celle du Bureau des gouverneurs.

Que le Sénat adopte la proposition de création de la concentration *Formation initiale en traduction juridique* au sein du *Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction (par Internet)*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba et de celle du Bureau des gouverneurs.

Que le Sénat adopte la proposition de modification des exigences académiques en lien avec les critères d'admission au *Baccalauréat en éducation*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2023, sous réserve de l'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte le calendrier d'évaluation de programmes d'études, tel que mis à jour par le CECP.

Comité d'étude de cours et de programmes (CECP)

Calendrier d'évaluation des programmes : ébauche du 6 mai 2022

Les mises à jour que l'on propose d'apporter au calendrier sont présentées en italiques et en gras. Les éléments à supprimer sont barrés.

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
Faculté des arts et Faculté des sciences	Baccalauréat ès arts : • Général	septembre 2019	novembre 2021 novembre 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	Baccalauréat ès arts général : à l'exception de certaines dernières statistiques, l'auto-évaluation est achevée. Une fois les statistiques confirmées, l'auto-évaluation sera normalement présentée aux départements pour révision au printemps 2022. Les évaluateurs seront également confirmés au printemps 2022. La visite du comité d'évaluation est provisoirement prévue pour l'automne 2022. l'ébauche de l'auto-évaluation sera achevée fin mai 2021 et sera révisée par les départements en juin. Les évaluateurs seront confirmés avant la rentrée 2021. Visite du comité d'évaluation prévue pour l'automne 2021.
	• Spécialisé en études françaises	septembre 2023	juin 2024	À venir suivant la fin de l'exercice	
	• Majeure et mineure en mathématiques	septembre 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
	Baccalauréat ès sciences : • Général • Majeure conjointe microbiologie – biochimie (incluant programme coop)	septembre 2015 septembre 2025 septembre 2015 septembre 2025	mai 2017 novembre 2026 mai 2017 novembre 2026	Mise en oeuvre des recommandations des trois comités de travail lors des changements curriculaires de 2021 et dans le contexte du Plan stratégique de recherche de l'USB. Rapports des trois comités départementaux reçus en 2018. Plan d'action à élaborer pour recommandations touchant la recherche. Vu les changements majeurs dans les programmes de sciences à U of M adoptés en juin 2020 et que l'USB a adoptés à son tour (approbation par le Sénat de U of M prévue en mai 2021), ainsi que de nouvelles modifications importantes que U	

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
				of M compte apporter à son B.Sc. général (approbation par le Sénat de U of M prévue en mai 2021), le Département des sciences expérimentales réfléchit à la meilleure manière de répondre aux recommandations concernant l'assouplissement des programmes et la rétention des étudiants tout en mettant certaines mesures en œuvre.	
	Maîtrise ès arts (études canadiennes et interculturelles)	septembre 2015 <i>janvier 2030</i>	<i>mai 2031</i>	À venir suivant la fin de l'exercice Les changements au programme ont été approuvés par le Sénat de U of M en mai 2020. Les changements ont été mis en œuvre dès septembre 2020.	

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
Faculté d'éducation et des études professionnelles	Baccalauréat en éducation (formation initiale)	septembre 2016 septembre 2025	novembre 2017 novembre 2026	À venir suivant la fin de l'exercice Mise en œuvre achevée.	
	Diplôme post-baccalauréat en éducation	septembre 2017 septembre 2027	mai 2019 mai 2028	À venir suivant la fin de l'exercice Plan d'action remis en janvier 2020 et mis en œuvre progressivement dès septembre 2020.	
	Baccalauréat en travail social	septembre 2021	juin 2022 novembre 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	L'évaluation sera celle initialement prévue pour 2021-22-par l'Association canadienne pour la formation en travail social. L'Association a proposé que l'agrément actuel soit prolongé jusqu'en décembre 2022 afin de lui permettre mieux organiser l'évaluation et la visite nécessaires. L'auto-évaluation a été déposée auprès de l'Association en novembre 2021.
	Baccalauréat en administration des affaires	septembre 2022 janvier 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	À coordonner avec le diplôme en AA (ÉTP)

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
	Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction	septembre 2023	juin 2024	À venir suivant la fin de l'exercice	
	Maîtrise en éducation	juin 2022 <i>janvier 2027</i>	septembre 2023 <i>mai 2028</i>	À venir suivant la fin de l'exercice	L'échéancier proposé est provisoire et doit être confirmé par la Faculté des études supérieures.

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
École technique et professionnelle	Technologies de l'information	septembre 2014 septembre 2024	juin 2018 juin 2025	La refonte du programme a été approuvée par le Sénat en janvier 2020 et mise en œuvre dès septembre 2020. À venir suivant la fin de l'exercice	
	Diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance (suspendu depuis septembre 2016)	À déterminer, au besoin	À déterminer, au besoin	À venir suivant la fin de l'exercice, au besoin	Approbation renouvelée jusqu'en décembre 2017
	Éducation de la jeune enfance (Diplôme programme régulier et Diplôme programme accéléré)	mai 2018 septembre 2023	mai 2019 mai 2024	Mise en œuvre achevée À venir suivant la fin de l'exercice	Approbation renouvelée jusqu'en mai 2024.
	Administration des affaires	septembre 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	À coordonner avec l'évaluation du B.A.A. (FÉEP)
	Tourisme	septembre 2022 janvier 2022	juin 2023 octobre 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	L'auto-évaluation devrait normalement être achevée au printemps 2022. La visite du comité est prévue pour l'automne 2022.
	Communication multimédia	septembre 2021	juin 2022 octobre 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	L'auto-évaluation devrait normalement être achevée au printemps 2022. La visite du comité est prévue pour l'automne 2022.

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
École des sciences infirmières et des études de la santé	Baccalauréat en sciences infirmières	septembre 2014 <i>janvier 2023</i>	mai 2016 <i>mars 2024</i>	Mise en œuvre complétée. <i>À venir suivant la fin de l'exercice</i>	Approbation de l'OIIM et de l'ACESI jusqu'en mars 2024
	Diplôme en sciences infirmières auxiliaires	janvier 2014 <i>septembre 2022</i>	juin 2016 <i>décembre 2023</i>	Mise en œuvre complétée. <i>À venir suivant la fin de l'exercice</i>	Approbation de l'OIIAM jusqu'en décembre 2023.
	Aide en soins de santé	Selon le calendrier d'évaluation de Red River College	Selon le calendrier d'évaluation de Red River College	Plan d'action remis en octobre 2019.	Une évaluation des aspects non curriculaires du Certificat a été achevée en avril 2019.

COMITÉ DE MÉRITE
Rapport au Sénat

Le Comité de mérite du Sénat s'est réuni le 13 mai 2022. À la rencontre, les membres du Comité ont voté la liste des récipiendaires de prix et médailles des secteurs universitaire et collégial qui seront remis aux différentes collations des grades prévues en juin 2022.

La présidente du Comité présentera deux recommandations, à huis clos, au Sénat de mai 2022.

La présidente,



Mélanie Cwikla

Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche

Date : le 17 mars 2022

Heure : 13h

Endroit : en ligne

Présences : Jacqueline Avanthay-Strus, Lise Brin, Renée Desjardins, Danielle De Moissac, Annabel Lévesque, Debra Radi, Marie-Claude Simpson, Jacques Allan Teyssier
Absences : Claire Bélanger, Simon Boily, Saïd Bouthaim, Marie-Elaine Desmarais, Yves Frenette
Présidence : Peter Dorrington
Personne-ressource : Debra Radi
Secrétaire : Nicole Legal

1. Ouverture de l'assemblée

Le président souhaite la bienvenue à tous. Comme il s'agit de la première rencontre de l'édition 2021-22 du Comité, il demande aux membres de se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoptée par consensus

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 25 juin 2020

Adoptée par consensus, tel que modifié

4. Affaires découlant du compte rendu de la rencontre du 25 juin 2020

Le président signale deux affaires découlant du compte rendu en question :

- Certains membres de l'édition 2019-20 du Comité avaient fourni des rétroactions en ce qui concernait l'ébauche initiale du plan pour la mise en œuvre du Plan stratégique de recherche (PSR) 2020-25, tel que convenu lors de la rencontre du 25 juin 2020. Le président explique qu'au cours de l'été 2020, la responsable du Bureau de la recherche a préparé une nouvelle ébauche du plan de mise œuvre en fonction de ces commentaires, et que c'est cette deuxième ébauche qu'il a envoyée aux membres de la présente édition du Comité le mois précédant.
- Comme il avait indiqué au Comité le 25 juin 2020 qu'il comptait faire certains suivis en ce qui concerne l'engagement institutionnel envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) figurant à la Partie V du PSR, le président explique aux membres que l'Université a récemment pris les premières mesures pour se conformer aux exigences du Programme des Chaires de recherche du Canada (PCRC) et du Secrétariat interorganismes des trois conseils subventionnaires fédéraux à cet égard. Il s'agissait notamment de créer une page à

l'intérieur du site du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche pour la reddition de comptes en matière d'ÉDI, et d'y afficher le plan d'action permettant à l'Université de se conformer aux exigences du PCRC. Le président indique que le Secrétariat a approuvé en janvier dernier la page web en question ainsi que le plan d'action proposé. Enfin, le président explique qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre le plan d'action approuvé.

5. Termes de référence du Comité selon les statuts et règlements du Sénat

Puisqu'il s'agit de la première rencontre de l'édition 2021-22 du Comité, le président passe en revue les termes de référence du Comité, tel qu'enchâssés dans les statuts et règlements du Sénat.

6. Revue du Plan stratégique de recherche et mise à jour sur la mise en œuvre de certaines stratégies institutionnelles

Comme certains membres du Comité sont nouveaux, le président propose de passer à travers les principaux éléments du PSR 2020-25. Au fur et à mesure qu'il présente les sept stratégies institutionnelles prévues par le PSR, il signale certaines initiatives que l'établissement a entreprises depuis la dernière rencontre du Comité pour commencer à mettre en œuvre certains volets du PSR, dont les suivantes :

Stratégie 1 : Renforcer l'environnement de la recherche

- Depuis 2019-20, l'Université a multiplié le nombre de programmes de subvention et d'appui à la recherche dans le cadre du concours de subventions internes de recherche, tout en augmentant de façon importante les fonds disponibles.
- Le poste à terme servant à assurer la coordination opérationnelle de la recherche que l'USB avait créé en 2018 est devenu permanent à compter du 1^{er} janvier 2022.
- L'USB a récemment obtenu auprès du gouvernement provincial un important financement lui permettant d'implanter un nouveau progiciel qui servira dans un premier temps à assurer la gestion des dossiers étudiants, mais qui dans un deuxième temps pourrait appuyer d'autres fonctions telle la gestion de la recherche. Les mêmes fonds permettront également à l'Université de dresser un plan numérique, lequel inclura un volet recherche.
- Le titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de Niveau 1 sur les migrations, les circulations et les communautés francophones a été renouvelé le 30 juin 2020 pour un deuxième mandat de sept ans.
- La rénovation de la salle Robert-Painchaud est presque terminée. Ces travaux permettront, entre autres, de rassembler dans la salle Robert-Painchaud le titulaire de la CRC, son équipe administrative, ainsi que certains membres de ses équipes de recherche, au besoin, et cela conformément aux engagements que l'Université a pris dans le cadre du renouvellement du mandat du titulaire de la Chaire. La salle rénovée continuera d'être exclusivement dédiée à la recherche ainsi qu'à l'édition savante. Elle continuera donc d'être disponible à l'ensemble des chercheuses et chercheurs, ainsi qu'à leurs équipes de recherche.
- L'Université vient de recevoir un important octroi fédéral lui permettant de rénover au cours de l'année 2022-23 le laboratoire de chimie, ainsi que le laboratoire de recherche qui s'y attache.

Stratégie 3 *Développer la recherche au niveau collégial*

- Plusieurs professeur(e)s de l'École des sciences infirmières et aux études de la santé (ESIES) qui sont affiliés au Baccalauréat en sciences infirmières (BSI) poursuivent leurs études de deuxième et de troisième cycle, selon le cas. Les membres du corps professoral en question continuent de s'intégrer à différentes équipes de recherche et ils bénéficient toujours de l'encadrement et du mentorat que peut leur offrir la coordonnatrice de la recherche du volet USB du Consortium national de formation en santé, la professeure Danielle de Moissac. Ces efforts pour assurer le développement de la recherche en sciences infirmières permettent à l'ESIES de répondre aux recommandations découlant de l'approbation provinciale et de l'agrément national que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières ont respectivement conférés au BSI.

Stratégie 6 : *Accroître la mobilisation des connaissances*

- Le président invite la bibliothécaire en chef à offrir aux membres une mise à jour sur *EspaceUSB* (le dépôt institutionnel pour publications scientifiques et mémoires de maîtrise lancé en mars 2021) ainsi que sur *Dataverse USB* (la plateforme nationale à l'intérieur de laquelle les chercheurs de l'USB peuvent désormais archiver leurs données de recherche).
- Les Presses universitaires de Saint-Boniface se sont dotées en 2020 d'un conseil d'administration afin de mieux assurer leur pérennité ainsi que leur crédibilité. Elles sont également en train de mettre sur pied un Comité de rédaction.

7. Perspectives sur la planification stratégique de la recherche : tour de table

Puisqu'il s'agit de la première rencontre de l'édition 2021-22 du Comité, le président invite les membres à partager la perspective selon laquelle ils conçoivent la planification stratégique de la recherche. Les membres interviennent à tour de rôle. Parmi les interventions :

- La Bibliothèque voudrait appuyer les chercheurs tout au long du cycle de vie de leurs projets ;
- On souligne l'importance d'accroître la formation à la recherche, tel qu'indiqué dans la PSR ;
- On recommande que l'Université élabore, de concert avec les chercheuses et chercheurs, un plan de marketing servant à augmenter la visibilité de la recherche ;
- On propose la création de sous-comités mandatés à se pencher sur des questions précises, afin de rendre le fonctionnement du Comité plus efficace.

8. Plan de travail à court terme : discussion

Le président estime qu'il serait important que le Comité se rencontre au moins deux fois d'ici la fin juin 2022, afin que le Comité puisse finaliser le plan pour la mise en œuvre du PSR. Il indique également qu'il aimerait consulter le Comité sur la structure et les paramètres du Centre de recherche sur les francophonies d'Amérique et au-delà prévu sous la première stratégie institutionnelle du PSR.

Certains membres recommandent que dès l'année 2022-23, les dates des rencontres régulières du Comité soient fixées avant le début de l'année universitaire, à l'instar du Comité du Sénat pour l'étude des cours et programmes, par exemple, et cela afin de faciliter la planification et la tenue des rencontres.

9. Cohérence entre le concours de subventions internes de recherche et les dégrèvements à des fins de recherche : Renée Desjardins

Comme Renée Desjardins avait demandé qu'on inscrive cette question à l'ordre du jour, le président l'invite à prendre la parole.

Mme Desjardins propose que l'Université se penche sur la question des dégrèvements à des fins de recherche, notamment selon la perspective de l'accès aux dégrèvements, ainsi que celle de l'équité et de la transparence. Elle recommande également qu'il y ait une plus grande cohérence entre les concours de subventions internes de recherche et le processus servant à accorder les dégrèvements à des fins de recherche. Elle propose également que l'Université repense la charge d'enseignement des chercheuses et chercheurs.

Le président remercie Mme Desjardins de son intervention. Comme il ne reste plus beaucoup de temps avant la fin de la rencontre, le président propose que le Comité revienne sur les questions soulevées lors d'une future rencontre.

10. Prochaine rencontre

Le président et les membres s'entendent pour prévoir une rencontre du Comité vers la fin avril ou le début mai. Le président propose que la prochaine rencontre soit principalement consacrée à la révision de la plus récente ébauche du plan pour la mise en œuvre du PSR.

Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche**Date :** le 22 avril 2022**Heure :** 14h**Endroit :** en ligne

Présences : Jacqueline Avanthay-Strus, Claire Bélanger, Lise Brin, Saïd Bouthaim, Danielle de Moissac, Renée Desjardins, Marie-Elaine Desmarais, Yves Frenette, Annabel Lévesque, Marie-Claude Simpson

Absence motivée : Debra Radi

Absences : Simon Boily, Jacques-Allan Teyssier

Présidence : Peter Dorrington

Secrétaire : Nicole Legal

1. Ouverture de l'assemblée

Le président souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée par consensus

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 17 mars 2022

Le président propose l'adoption du compte rendu, tel que présenté.

Adoptée par consensus

4. Affaires découlant du compte rendu de la rencontre du 17 mars 2022

Le président indique que selon lui la seule affaire découlant du compte rendu de la rencontre du 17 mars est celle de procéder à la révision de l'ébauche du plan pour la mise en œuvre du Plan stratégique de recherche 2020-25 (PSR), ce qui constitue le principal point à l'ordre du jour que le Comité vient d'adopter.

5. Plan de mise en œuvre : révision

Le président explique qu'il s'agit de revoir l'ébauche du plan pour la mise en œuvre des sept stratégies institutionnelles figurant au PSR. Il indique également qu'une fois achevé, le plan de mise en œuvre sera présenté au Sénat, ainsi qu'à l'équipe de direction et aux cadres supérieurs à titre d'information.

Le président propose aux membres du Comité de passer en revue les sous-stratégies et les activités structurantes qui sont proposées pour chaque stratégie institutionnelle dans l'ébauche la plus récente du plan de mise en œuvre.

Les membres du Comité se penchent sur les sous-stratégies et activités structurantes pour la *Stratégie 1 : Renforcer l'environnement de la recherche*, telles que présentées dans l'ébauche.

En plus de réviser les sous-stratégies et activités structurantes prévues pour la mise en œuvre des objectifs explicitement identifiés dans le PSR en ce qui a trait à la Stratégie 1, les membres du Comité proposent l'inclusion de sous-stratégies visant d'autres objectifs qui pourraient également permettre à l'Université de mieux renforcer l'environnement de la recherche, notamment les suivants :

- S'assurer que les dates de tombée pour les demandes de subvention interne de recherche et de dégrèvements à des fins de recherche (au collégial comme à l'universitaire) soient bien arrimées, tout en respectant les exigences des conventions collectives à l'égard des dégrèvements ;
- Publier annuellement un calendrier servant à confirmer l'échéancier selon lequel les chercheuses et chercheurs devraient soumettre leurs demandes de subvention externe pour validation à l'interne, ainsi que les dates de tombée pour les demandes de dégrèvements et de subventions internes ;
- Formaliser la procédure selon laquelle les chercheuses et chercheurs devraient confirmer auprès du vice-recteur le nombre de dégrèvements auquel l'établissement est prêt à s'engager dans le cadre de demandes de subvention externe.

6. Prochains dossiers

Comme le Comité a seulement réussi pendant la rencontre à réviser les sous-stratégies et activités structurantes prévues pour la mise en œuvre de la *Stratégie 1 : Renforcer l'environnement de la recherche*, le président propose que lors de sa prochaine rencontre le Comité poursuive la révision des sous-stratégies et activités structurantes sous-tendant les autres stratégies institutionnelles prévues dans le PSR 2020-25.

7. Prochaine rencontre

Le président et les membres s'entendent pour prévoir une rencontre du Comité vers la fin mai.



Plan stratégique de recherche 2020-2025

L'Université reconnaît qu'elle se trouve sur le territoire visé par le traité no 1, ainsi que sur des terres faisant partie du territoire traditionnel des peuples anishnaabeg, cri, oji-cri, dakota et déné, et de la patrie de la nation métisse.

I. Contexte institutionnel

Université francophone au cœur des Amériques, l'Université de Saint-Boniface (USB) doit ses origines à l'école que l'Église catholique canadienne-française fonde à l'intention des jeunes Métis en 1818, à la confluence des rivières Rouge et Assiniboine. Ayant évolué d'un statut d'école à celui de collège en 1855, l'établissement participe en 1877, avec deux autres collèges manitobains, à la création de l'Université du Manitoba. Depuis cette date, les programmes universitaires de l'USB sont affiliés sur le plan académique à ceux de l'Université du Manitoba. Devenue collège universitaire en 2005, l'USB accède à un plein statut d'université en 2011. Seule université francophone de l'Ouest canadien, l'USB compte aujourd'hui environ 1 400 étudiantes et étudiants inscrits à des programmes universitaires de premier cycle, à des programmes d'études collégiales, ou bien à l'un ou l'autre de ses deux programmes de maîtrise.

Grâce à des années d'efforts, l'USB se démarque progressivement en matière de recherche, notamment dans plusieurs disciplines relevant des sciences humaines et sociales et en microbiologie. Elle occupe également certains créneaux thématiques tels le bien-être et les francophonies dans leurs différentes dimensions. Parmi les plus importantes avancées, notons à titre d'exemple la création du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest en 1978, le lancement des Presses universitaires de Saint-Boniface en 1990, la création d'une première Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse (2004-2014), la mise sur pied de l'Alliance de recherche universités-communautés *Identités francophones de l'Ouest canadien* subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2007-13), ainsi que la création en 2013 de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones.

À présent, l'USB recoupe à son actif des projets à la fois novateurs et représentatifs des différents profils disciplinaires de ses chercheurs. L'USB se veut un lieu de prédilection pour la recherche dans toutes ses formes, qu'il s'agisse de la recherche université-communauté, de la recherche collaborative, de la recherche appliquée ou de la recherche fondamentale. L'interdisciplinarité qui caractérise souvent ces recherches, ainsi que l'interrelation dynamique entre la recherche et l'enseignement, sont parmi les principales forces de l'USB.

Fière également des relations étroites qu'elle entretient avec les différents éléments de la francophonie manitobaine, canadienne et internationale, l'USB conçoit toute recherche menée par son corps professoral non seulement comme un projet scientifique visant l'avancement des

connaissances scientifiques, mais aussi comme une contribution inhérente et importante au développement de la francophonie.

Ce document succède au Plan stratégique de recherche 2013-18. Il cadre également avec le Plan stratégique institutionnel 2013-18, lequel a été prolongé jusqu'en 2020 dans l'anticipation du Plan stratégique institutionnel 2020-25. Le Plan stratégique de recherche 2020-25 découle également du Plan pour le développement académique cohérent adopté par l'Université en 2017.

II. Vision de la recherche

L'Université de Saint-Boniface vise l'excellence en matière de recherche, afin d'exercer un leadership régional, national et international dans l'avancement des connaissances et dans le développement de la francophonie.

III. Forces

Depuis la parution du dernier Plan stratégique de recherche, l'Université de Saint-Boniface a pu se démarquer en raison de nouvelles collaborations, de l'obtention de subventions, et de la parution de nombreuses publications, et ce dans bon nombre de créneaux disciplinaires. La recherche à l'USB s'effectue dans divers domaines scientifiques, mettant à profit une expertise institutionnelle inter- et multidisciplinaire, ainsi qu'une capacité démontrée à nouer des collaborations université-communauté productives.

En effet, les chercheuses et chercheurs mènent des programmes de recherche ayant des portées significatives en éducation, en histoire, en littérature, en philosophie, en psychologie, en sciences politiques ou en traduction, par exemple. À l'intérieur de ces différents champs d'études, ils examinent des thèmes très variés tels la décolonisation, l'épistémologie de l'histoire, les groupes minorisés, les médias sociaux, la métaphysique, les migrations transnationales, les pratiques pédagogiques, les relations internationales et les représentations.

Parmi les domaines d'excellence, il convient également de souligner celui de la recherche portant sur les différentes francophonies des Amériques et au-delà. Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Saint-Boniface explorent la francophonie sous plusieurs angles, notamment selon les perspectives suivantes : les migrations francophones vers et sur le continent nord-américain, les enjeux de l'immigration, de la santé et de l'éducation en milieu minoritaire, l'expression littéraire, la variation linguistique, les interactions interculturelles, les études métisses et la situation de handicap dans des contextes francophones, ainsi que les questions reliées à la citoyenneté, au pluralisme et à l'inclusion en milieu francophone.

Le programme de la Chaire de recherche du Canada Niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones s'inscrit pleinement dans ce grand domaine des francophonies des Amériques. Créée en 2013, la Chaire vise à promouvoir la recherche sur les francophonies des Amériques en mettant l'accent sur les phénomènes migratoires depuis l'établissement des premiers colons d'origine française au Nouveau Monde. Le programme insiste également sur les circulations au sens le plus large : éducation, transmission du patrimoine culturel et linguistique, acculturation et inter-culturalité. Dans un contexte où les migrations transnationales contribuent de façon marquée à la recomposition des communautés francophones contemporaines, l'existence d'une chaire universitaire dont l'objet est la compréhension des phénomènes et des processus migratoires, dans une perspective surtout diachronique, contribue à cerner les enjeux identitaires

des francophonies, dont tout particulièrement ceux des francophones en milieu minoritaire. Véritable pôle de recherche, la Chaire rassemble des équipes nationales et internationales du plus haut calibre. Également ancrée dans son milieu, la Chaire intègre les chercheuses et les chercheurs de l'Université à son programme de recherche tout en tissant des liens forts avec des partenaires communautaires francophones à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Université de Saint-Boniface développe une réputation dans un certain nombre d'autres domaines également. Forte d'une collaboration fructueuse avec le Laboratoire national de microbiologie, l'USB se démarque dans le domaine de la génétique, par exemple. La recherche portant sur divers aspects du bien-être devient également un créneau d'expertise. Enfin, la recherche sur les pratiques pédagogiques constitue un autre domaine où l'Université se distingue.

L'Université de Saint-Boniface est aussi un acteur important dans la mobilisation des connaissances scientifiques en français, même si ses chercheuses et chercheurs publient dans plusieurs langues. Seule presse universitaire francophone de l'Ouest canadien, les Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB), par exemple, sont reconnues pour la qualité de leur catalogue de publications. Les PUSB publient également les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, la seule revue scientifique francophone dans l'ouest du pays. À ces organes importants de publication s'ajoutent les colloques singuliers que tient régulièrement l'Université de Saint-Boniface et dont l'aspect université-communauté constitue souvent une particularité importante. La section manitobaine de l'ACFAS, hébergée à l'Université de Saint-Boniface, se distingue également de par ses nombreuses conférences scientifiques et de ses activités servant à valoriser les recherches du corps professoral et des étudiantes et étudiants.

L'Université de Saint-Boniface est fière de ces différents exemples d'excellence en matière de recherche. Ces forces constituent les assises du Plan 2020-25.

IV. Stratégies institutionnelles

Dans le but de poursuivre l'excellence que ses chercheuses et chercheurs ont déjà atteinte dans les domaines identifiés, et afin de mieux développer sa culture de recherche au sens large, l'Université de Saint-Boniface mettra en œuvre les stratégies suivantes dans le cadre du Plan stratégique de recherche 2020-25.

1) Renforcer l'environnement de la recherche

L'Université vise à renforcer sa culture de recherche. Il s'agit dans un premier temps de renforcer les différents appuis que l'Université offre à ses chercheuses et chercheurs, afin de les soutenir de la façon la plus proactive et la plus efficace possible dans le développement et la réalisation de leurs programmes de recherche.

Pour mieux renforcer l'environnement de la recherche, ainsi que sa capacité institutionnelle de recherche, l'Université de Saint-Boniface mettra également en place certaines structures servant à renforcer l'excellence :

- des groupes de recherche s'inscrivant dans les différents domaines d'excellence;
- une chaire institutionnelle de recherche s'ancrant dans l'un ou l'autre des domaines d'excellence;

- un centre de recherche servant à appuyer la recherche dans le domaine d'excellence *Les francophonies des Amériques et au-delà*.

L'USB se préparera également à effectuer le virage numérique, notamment en ce qui concerne la gestion sécuritaire des données de recherche, conformément aux normes des agences fédérales de recherche.

L'USB continuera en même temps d'offrir aux chercheuses et aux chercheurs les outils et les espaces nécessaires pour le bon déroulement de leurs recherches.

L'Université cherchera également à exploiter le plein potentiel de ses différents laboratoires en matière de recherche, notamment celui de son laboratoire de microbiologie NC2+ et des laboratoires de simulation de l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

Enfin, l'Université misera sur le mentorat et la mise en réseau pour mieux favoriser le développement de ses chercheuses et chercheurs.

2) Développer la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques

L'Université appuiera le développement de la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques en encourageant les occasions d'échange entre les chercheurs de la Faculté des sciences et ceux d'autres universités afin de mieux identifier des possibilités de collaboration. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les chercheurs œuvrant dans les sciences expérimentales et les sciences mathématiques, tout en les intégrant à des réseaux de recherche. Enfin, l'Université développera la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques en misant sur des partenariats avec des unités de recherche scientifiques non universitaires (avec des laboratoires relevant d'agences fédérales, avec des institutions hospitalières ou avec l'industrie, par exemple). Forts de ces partenariats, les chercheurs et chercheuses pourront mieux obtenir auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, par exemple, les subventions nécessaires pour poursuivre leurs recherches.

3) Développer la recherche au niveau collégial

En créant l'École des sciences infirmières et des études de la santé en 2017, l'USB a fourni une assise solide pour le développement de ses différents programmes d'études dans le domaine de la santé, ainsi qu'une culture de recherche. Conformément aux agréments accordés par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières en 2019, l'Université appuiera la transition en recherche du corps professoral affilié au Baccalauréat en sciences infirmières. Il s'agira dans un premier temps d'outiller les professeures et professeurs en question à participer à l'avancement des connaissances dans leurs domaines respectifs, qu'il s'agisse d'en appuyer certains dans la poursuite d'études de troisième cycle, de leur offrir du mentorat en matière de recherche ou de les intégrer à des réseaux de recherche. En tant que membre du Consortium national de formation en santé (CNFS), l'Université mettra à profit les différentes contributions que le CNFS peut offrir au développement de la recherche dans le domaine de la santé et de la formation professionnelle.

Pour favoriser la recherche au sein de son École technique et professionnelle, l'Université mobilisera la rétroaction des comités consultatifs des différents programmes d'études afin de

mieux identifier des possibilités de recherche appliquée dans les milieux professionnels concernés. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les professeurs de l'École technique et professionnelle qui s'intéressent à la recherche. Elle cherchera aussi à intégrer ces derniers à des réseaux de recherche, tout en encourageant leur participation à des équipes de recherche.

Enfin, pour mieux appuyer la recherche au collégial, l'USB créera un volet de recherche appliquée à l'intérieur de son programme de subventions internes de recherche, tout en se positionnant pour obtenir des subventions externes.

4) Accroître la formation à la recherche

L'Université continuera d'encourager ses chercheuses et chercheurs à embaucher et à former les étudiantes et étudiants dans le cadre de leurs programmes de recherche, qu'il s'agisse d'étudiants de l'USB ou d'étudiants de cycles supérieurs inscrits à d'autres universités. Tout en continuant de miser sur les cours de méthodologie de recherche, les cours de projet de recherche, les stages coopératifs en sciences et les services de littératie informationnelle offerts par la Bibliothèque Alfred-Monnin, l'Université offrira à l'intention des assistantes et assistants de recherche des ateliers et des formations d'appoint techniques, en fonction des besoins spécifiques des chercheurs, afin de mieux les préparer à exercer leurs fonctions.

5) Stimuler les collaborations inter-institutionnelles et université-communauté

L'Université appuiera ses chercheuses et chercheurs dans le développement de collaborations et de partenariats intra-universitaires (entre les volets universitaire et collégial de l'Université), inter-collégiaux et inter-universitaires, au Canada comme à l'échelle internationale, et ce notamment en lien avec les stratégies institutionnelles et les domaines d'excellence identifiés dans le présent Plan. Pour ce faire, l'USB mettra à profit, entre autres, les associations, les consortiums et les réseaux dont elle est membre.

L'Université s'engage à consulter régulièrement et proactivement la francophonie manitobaine afin d'identifier des possibilités de recherche université-communauté et de favoriser la synergie entre les savoirs scientifique et communautaire. Elle vise non seulement à multiplier les collaborations université-communauté, mais aussi à créer des mécanismes novateurs lui permettant de mieux collaborer avec ses partenaires communautaires.

6) Accroître la mobilisation des connaissances

Par l'entremise de la Bibliothèque Alfred-Monnin, l'Université mettra sur pied un dépôt institutionnel servant à conserver et à disséminer les publications imprimées et numériques de son corps professoral. Elle offrira également aux chercheuses et aux chercheurs l'expertise et les appuis nécessaires pour leur permettre de répondre aux exigences fédérales en matière de libre accès et de diffusion.

Afin de mieux appuyer la mobilisation des connaissances, l'Université continuera aussi de renforcer son partenariat avec la *University of Manitoba*, la *University of Winnipeg* et la *Brandon University* dans le cadre du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO). L'Université poursuivra en même temps ses démarches visant le développement et la visibilité de ses organes de publication – les Presses universitaires de Saint-Boniface et les *Cahiers franco-*

canadiens de l'Ouest – tout en appuyant les chercheuses et les chercheurs qui dirigent des revues n'appartenant pas directement à l'Université.

7) Accroître la visibilité de la recherche se faisant à l'Université de Saint-Boniface

L'Université augmentera la visibilité de la recherche menée par ses chercheuses et chercheurs en mettant pleinement à profit ses publications institutionnelles, son site web, ses services de communication et ses différents réseaux universitaires, collégiaux et communautaires.

V. Diversité, équité et inclusion dans le milieu de la recherche

L'Université adhère aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le milieu de la recherche, conformément aux exigences fédérales en la matière, notamment celles du Programme des Chaires de recherche du Canada.

VI. Conduite responsable de la recherche

L'Université s'engage à assurer la conduite responsable de la recherche menée par les membres de son corps professoral et par ses étudiantes et étudiants, conformément aux normes établies par les trois conseils subventionnaires fédéraux.

VII. Évaluation stratégique

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) entend se doter d'une capacité interne d'évaluation de la mise en œuvre des stratégies institutionnelles en matière de recherche, et cela dans le but de maintenir le calibre des travaux, de mesurer les progrès, et de brosser le portrait des réalisations d'année en année.

Il dispose d'un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la performance et la progression des travaux de recherche, dont notamment ceux inscrits dans ses domaines d'excellence et les domaines d'excellence émergents. Le VRER consultera, pour ce faire, les instances décisionnelles de l'Université ainsi que la communauté universitaire et collégiale, dont les décanats et directions académiques, le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent, et le Comité consultatif du Sénat pour la planification stratégique de la recherche.

VIII. Prises de décision stratégiques

Les domaines d'excellence et les stratégies institutionnelles du présent Plan, ainsi que l'évaluation stratégique de la recherche, serviront de fondements aux prises de décision institutionnelles futures.

IX. Planification et consultation

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) a recommandé au Sénat la mise sur pied du Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche au printemps 2018. Le Sénat a entériné la création de ce comité lors de sa rencontre du 28 juin 2018. Présidé par le vice-recteur, le Comité est composé de professeurs et d'étudiants nommés par le Sénat, de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones (d'office),

de la directrice ou du directeur de la Bibliothèque (d'office) et de la responsable du Bureau de la recherche (d'office).

Le VRER a réuni le Comité à quatre reprises entre octobre 2018 et janvier 2019 afin de faire le bilan du Plan stratégique de recherche 2013-18. Ces rencontres ont permis au Comité de faire un état des lieux en se basant sur des analyses menées en fonction des mesures du Plan. C'est à la lumière de ce bilan que le Comité a pu identifier les forces de l'Université en matière de recherche. Ces constats ont permis au Comité de procéder à l'élaboration du Plan stratégique de recherche 2020-25 au cours d'une série de huit rencontres étalées de février à octobre 2019.

Le Comité a consulté le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent en juin 2019. Il a également cherché la rétroaction du corps professoral dans le cadre de quatre séances de consultation tenues les 26 et 27 septembre 2019. Enfin, le Comité a consulté le Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et la direction des Presses universitaires de Saint-Boniface le 26 septembre 2019.

Ces consultations ont permis de valider les domaines d'excellence de l'USB et des pistes pour renforcer les liens et les partenariats, ainsi que de nouvelles initiatives en recherche qui contribueront au rayonnement de l'Université.

Le Sénat de l'Université de Saint-Boniface a adopté le présent Plan le 24 octobre 2019.

Plan de mise en œuvre du Plan de recherche stratégique 2020-2025

Stratégies institutionnelles	Sous-stratégies	Activités structurantes	Responsable	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Recherche - Programmes Espace - centre labo Résultats - diffusion mobilisation données Édition Réseautage -mentorat Intra communauté Inter Formation Promotion								
Stratégie 1 : Renforcer l'environnement de la recherche								
	Recherche 1.1 Appuyer le développement de la recherche et la participation aux subventions externes	Créer une pleine gamme de programmes de recherche fondamentale et appliquée en partenariat et engagement partenarial arrimés aux organismes de financement (CRSH CRSNG IRSC) pour l'ensemble des disciplines de l'Université	Responsable	V				
		Continuer d'offrir un appui à la préparation et au suivi des demandes	Responsable	V	V	V	V	V
		Dresser l'inventaire des intérêts de recherche de l'ensemble du corps professoral, y compris auprès de la communauté	Responsable	V		V		V
	Recherche 1.2 Créer des unités structurantes en lien avec les domaines du PRS	Adopter une politique institutionnelle pour la création de chaires de recherche et de partenariat, ainsi qu'un programme de groupes de recherche	VRER Responsable	V				
		Nommer les titulaires de chaire, les directeurs de groupes et le directeur du Centre de recherche <i>Les francophonies des Amériques et au-delà</i>	VRER	V	V			
	Espace 1.3 Créer un centre de recherche	Rédiger une politique institutionnelle pour la création d'un centre	Responsable	V				
	Espace	Lancer le centre de recherche hébergé dans la salle Robert- Painchaud	VRER	V				
	Espace	Assurer la pleine exploitation de salle Robert-Painchaud	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
	Espace 1.4 Offrir les outils et les espaces pour le bon déroulement des recherches	Mettre sur pied un inventaire des autres outils et des espaces de recherche disponibles à l'Université, en consultation avec les doyens et la directrice	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V			
	Espace	Sonder le corps professoral sur leurs besoins en matière d'outils et d'espaces de recherche afin de déterminer les besoins	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V			
	Espace 1.5 Exploiter le plein potentiel des laboratoires dont le laboratoire NC2+ et de simulation	Consulter les décanats et le corps professoral quant à leurs intérêts en lien avec l'utilisation des laboratoires	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V			

Stratégies institutionnelles	Sous-activités	Activités structurantes	Responsable	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
	Réseautage Mentorat	Organiser des séances de mentorat entre le corps professoral et les chercheurs ayant une expérience notable en matière de recherche (détenteurs de subventions externes, expérience comme membres de comité d'évaluation, membres de réseaux, profil de publication, etc.)	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
	Réseautage Résultats 1.6 Appuyer le réseautage des chercheurs	Créer un programme interne pour la tenue de colloque et d'ateliers sur le campus	Responsable	V				
	Résultats, diffusion et gestion des données 1.7 Effectuer le virage numérique : gestion sécuritaire des données de recherche	Adhérer à la plateforme <i>Dataverse</i> de <i>Scholars Portal</i> afin que l'USB puisse créer son propre <i>Dataverse</i> où les chercheurs pourront déposer leurs données de recherche	Bibliothèque		V	V	V	V
		Élaborer une politique institutionnelle pour la gestion et l'utilisation de l'espace USB sur la plateforme	Bibliothèque		V	V	V	V
		Former les chercheurs dans l'utilisation de <i>Dataverse</i> et leur offrir un appui continu	Bibliothèque		V	V	V	V
	Résultats, diffusion et gestion des données 1.8 Effectuer le virage numérique : dépôt institutionnel	Négocier un accès au dépôt institutionnel <i>MSpace</i> de U of M permettant d'y créer une communauté distincte pour l'USB	Bibliothèque		V			
		Former les chercheurs à utiliser <i>MSpace</i> et leur offrir un appui continu	Bibliothèque		V	V	V	V
Stratégie 2 : Développer la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques								
	2.1 Appuyer le développement de la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques	Encourager la participation aux programmes de subventions internes de recherche qui appuient les divers modes de recherche	VRER	V	V	V	V	V
	2.2 Appuyer les partenariats avec des unités de recherche scientifiques non universitaires (des laboratoires d'agences fédérales, institutions hospitalières)	Encourager la participation aux programmes de subventions internes de recherche qui appuient ce type de partenariats	VRER	V	V	V	V	V
	Promotion	Promouvoir les chercheurs, les travaux en laboratoires, ainsi que les partenariats existant dans les médias sociaux et les verser au site Internet et au rapport annuel	Coordonnatrice Robert-Painchaud Responsable	V	V	V	V	V
Stratégie 3 : Développer la recherche au niveau collégial								

	3.1 ESIES : Augmenter au sein du Baccalauréat en sciences infirmières (BSI) le nombre de professeur(e) ayant un doctorat	Dresser un plan pluriannuel pour la formation des professeur(e)s identifiés pour les études de 3 ^e cycle	Doyen	V		V		V
	3.2 ESIES : Miser sur le mentorat (professeur(e)s du BSI)	Mettre en oeuvre le plan de mentorat, tel qu'élaboré par le décanat de l'ESIES	Doyen	V	V	V	V	V
	3.3 ESIES : Intégrer les professeur(e)s du BSI à des réseaux de recherche					V	V	V
		Participer, à l'échelle institutionnelle et individuelle aux activités de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières du Canada en matière de recherche	Doyen Coordonnatrice CNFS USB	V	V	V	V	V
		Promouvoir les colloques auxquels les professeur(e)s participent	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
	3.4 ESIES : Mettre à profit les contributions du CNFS	Collaborer de façon continue avec la coordonnatrice, ainsi qu'avec la coordonnatrice de la recherche du CNFS USB, pour identifier les possibilités de subvention, de financement, d'initiatives conjointes, de projets de recherche et d'activités de mobilisation des connaissances au CNFS et le CNFS national	Coordonnatrice du CNFS USB Coordonnatrice de recherche au CNFS	V	V	V	V	V
		Intervenir proactivement, à l'échelle institutionnelle, à la planification du volet recherche de la Phase VI du CNFS (phase de financement 2023-28), afin d'identifier des initiatives que le CNFS USB pourrait mettre sur pied pour appuyer la recherche	VRER Coordonnatrice CNFS USB			V	V	V
	3.5 ETP : Identifier les intérêts en recherche	Identifier, en consultation avec les comités consultatifs de l'ETP les professeur(s) qui s'intéressent à la recherche, leurs intérêts et compétences en matière de recherche	VRER Directrice	V	V	V	V	V
	3.6 ETP : Miser sur le mentorat	Participer à la mise en oeuvre du plan de mentorat, tel qu'élaboré par la direction de l'ETP	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
	3.7 ETP : Intégrer les professeur(e)s à des réseaux de recherche	Identifier les possibilités de participation à des équipes et des réseaux de recherche intra-institutionnelles et des réseaux professionnels	Responsable	V	V	V	V	V
		Appuyer la participation à des initiatives du Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC) et du Collèges et Instituts Canada (CICan) Admissibilité : partenaire québécois	Responsable	V	V	V	V	V
Stratégie 4 : Accroître la formation à la recherche								
	Formation 4.1 Préparer les étudiant(e)s à la recherche	Former les étudiant(e)s à la littératie informationnelle	Bibliothèque	V	V	V	V	V

Stratégies institutionnelles	Sous-activités	Activités structurantes	Responsable	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
		Inviter la Bibliothèque à dresser la liste d'autres formations et outils en littératie informationnelle disponibles aux étudiant(e)s	Bibliothèque	V	V	V	V	V
		Dans le cadre de la sous-stratégie 3.4, explorer les possibilités de formation à la recherche au CNFS	Coordonnatrice CNFS USB					
	Formation 4.2 Encourager la participation des étudiant(e)s aux projets de recherche			V	V	V	V	V
	Formation 4.3 Offrir aux assistant(e)s des formations d'appoint techniques, en fonction des besoins spécifiques des chercheurs	Identifier les personnes-ressources capables d'offrir des formations techniques qui d'avèrent les plus souvent nécessaires dans le cadre des travaux de recherche	Doyens Directrice	V	V	V	V	V
		Identifier les formations techniques précises ainsi que des formations d'appoint qui seraient nécessaires dans le cadre de projets de recherche subventionnés	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
Stratégie 5 : Stimuler les collaborations interinstitutionnelles et université-communauté								
	5.1 Intra : Appuyer les chercheuses et chercheurs dans le développement de collaborations et de partenariats intra-universitaires (entre les volets universitaire et collégial)	Appuyer le corps professoral dans leur participation à des projets et à des partenariats	Responsable	V	V	V	V	V
	5.2 Inter : Appuyer les chercheuses et chercheurs dans le développement de collaborations et de partenariats, inter-collégiaux et interuniversitaires	Dresser la liste des ententes et des projets interinstitutionnels existants	Responsable	V		V		V
	5.3 Inter : Mettre à profit les associations, les consortiums et les réseaux dont l'USB est membre.	Appuyer les initiatives de collaboration des professeurs avec le CNFS et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable	V	V	V	V	V
		Étudier le potentiel de collaboration interinstitutionnelle dans le cadre de l'Agence universitaire de la Francophonie	Responsable	V				
		Appuyer les initiatives des partenariats avec les centres d'études canadiennes conjointement avec le programme de maîtrise	Responsable	V	V	V	V	V
	5.4 Consulter la francophonie manitobaine afin d'identifier des pistes de recherche université-communauté							
		Planifier des rencontres avec les représentants des organismes francophones pour identifier leurs intérêts et leurs disponibilités	VRER	V	V	V	V	V

Stratégies institutionnelles	Sous-activités	Activités structurantes	Responsable	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
		Explorer avec les chefs de file communautaires différents mécanismes université-communauté qui permettrait à l'USB de répondre plus proactivement aux enjeux de la communauté	VRER					
Stratégie 6 ; Accroître la mobilisation des connaissances								
	6.1 Mettre sur pied un dépôt institutionnel des publications imprimées et numérique écrites		Bibliothèque	V	V	V	V	V
	6.2 Répondre aux exigences fédérales en matière de libre accès et de diffusion	Tenir des séances d'information à l'intention des chercheuses et des chercheurs sur la publication en libre accès	Bibliothèque	V	V	V	V	V
		Utiliser le volet USB du <i>MSpace</i> comme outil institutionnel permettant aux chercheuses et aux chercheurs de mieux respecter les exigences en matière de libre accès	Bibliothèque	V	V	V	V	V
	6.3 Renforcer le partenariat du CEFCO avec la <i>University of Manitoba</i> , la <i>University of Winnipeg</i> et la <i>Brandon University</i>	Consulter le Bureau de direction du CEFCO quant aux stratégies pour bonifier le partenariat.	Rédacteur en chef	V	V	V	V	V
	6.4 Voir au développement et à la visibilité des <i>Cahiers franco-canadiens de l'Ouest</i>	Consulter le rédacteur en chef pour des orientations qui appuieraient les <i>Cahiers</i>	Coordonnatrice Robert-Painchaud		V			
		Envisager une subvention auprès du programme <i>Aide aux revues savantes</i>	Responsable		V			
	6.5 Voir au développement et à la visibilité des Presses universitaires de Saint-Boniface	Consulter le Conseil d'administration sur les orientations futures des PUSB	Coordonnatrice Robert-Painchaud					
		Appuyer l'adhésion au Regroupement des éditeurs franco-canadiens ainsi qu'aux Presses universitaires canadiennes	VRER	V	V	V	V	V
	6.6 Appuyer les rédacteurs en chef de revues hébergées dans un autre établissement	Consulter les rédacteurs en chef concernés pour mieux cerner leurs besoins et les appuyer en conséquence	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V
Stratégie 7 : Accroître la visibilité de la recherche						V	V	V
	Résultats diffusion mobilisation 7.1 Augmenter la visibilité de la recherche par l'entremise de ses publications institutionnelles	Appuyer les <i>Cahiers</i> et les PUSB dans le virage numérique Cahiers sont en ligne	Bibliothèque	V	V	V	V	V

Stratégies institutionnelles	Sous-activités	Activités structurantes	Responsable	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
	Résultats diffusion mobilisation	Appuyer le libre accès et le dépôt institutionnel	Bibliothèque	V	V	V	V	V
	Promotion	Publier un rapport annuel de recherche	VRER Responsable	V	V	V	V	V
	Promotion 7.2 Augmenter la visibilité de la recherche par l'entremise du site web de l'USB et des services de communication	Élaborer une stratégie de communication intersectorielle en matière de recherche et d'édition savante, y compris es médias sociaux	VRER	V	V			
	Promotion 7.3 Augmenter la visibilité de la recherche par l'entremise des différents réseaux universitaires, collégiaux et communautaires	Explorer la possibilité de collaborer avec les groupes communautaire, dont la Société de la francophonie manitobaine, ainsi que les associations universitaires et collégiales dont l'USB est membre pour augmenter la visibilité de la recherche	Coordonnatrice Robert-Painchaud	V	V	V	V	V



UNIVERSITY
OF MANITOBA

Sénat de l'Université du Manitoba
Mai 2022

Rapport de la secrétaire générale de l'USB au Sénat

May 18, 2022 – Senate Meeting

The following motions were approved by Senate during the open session of its meeting on May 18, 2022:

THAT Senate approve:

- THAT Senate approve the Report of the Senate Committee on Admissions concerning revised admission requirements for the Baccalauréat de travail social, Université de Saint-Boniface, effective for the Fall 2023 intake.
- THAT Senate approve, the Report of the Senate Committee on Instruction and Evaluation concerning revised academic regulations for the Baccalauréat de travail social, Université de Saint-Boniface, effective September 1, 2022.

<https://umanitoba.ca/governance/senate/motions>

A handwritten signature in cursive script, reading "Debra Radi".

Debra Radi